



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-17-0605 du 14/04/2017

Arrêté du 6 avril 2017

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION A LA HORS CLASSE, AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre du premier semestre 2017.

Date d'application : 01/04/2017

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA HORS CLASSE AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES
PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION
À LA HORS CLASSE AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie et des Finances

ARRÊTÉ

portant affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe
normale sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe
au titre du premier semestre 2017

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Sur la demande de l'intéressé ;

ARRÊTE :

Article premier : l'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale dont le nom suit, est affecté sur un emploi de niveau hors classe et nommé inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe dans les conditions ci-après indiquées :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Ancienne situation Grade Date de prise de rang Date d'effet	Nouvelle situation Grade Date de prise de rang Date d'effet
BRUNO	LAMBOURDIERE	816246	DRFIP DE LA GUADELOUPE	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE LA GUADELOUPE	IDIV CN 4 02/10/2016 02/10/2016	IDIV HC 2 02/10/2016 01/04/2017

Article 2 : les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 6 AVRIL 2017

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFIP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Bruno Parent	